Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Varennes-l'Enfant - Tome III

Varennes-l'Enfant, chât., domaine et chap., c^ne^ d'*Épineu-le-Séguin,* à 2.500 m. E. du bourg. — *Capella in masura de Varennes,… ultra aquam de Trullon,* 1207 (Arch. de la S., H. 588). — *Hebergamentum de Varennis,* 1226 (Lib. rub.). — *Apud Varennas,* 1238 (Arch. nat., L. 974). — *Prior curatus de Varenis,* 1401 (Ibid., LL. 1.468). — *L'hébergement de Varennes,* 1403 (Chart. de Juigné). — *Le chasteau de Varennes, … la Cour des contrats de Varennes,* 1474 (Arch. nat., X/2a. 39). — *La chastellenie de Varennes,* 1539 (Chart. de Juigné). — *Le prieuré cure de Sainte Catherine de Varennes l'Enfant,* 1574 (Ins. eccl.). — *Le prieuré de Sainte Catherine de Varennes l'Enfant,* 1622 (Ibid.). — *La baronnie de Varennes,* chât., chap., allée dans la direction d'Avessé, m^ins^, prieuré de l'ordre de Saint-Augustin (Jaillot). — *Varennes l'Enfant,* chât., chap., pont et m^in^ (Cassini).

La châtellenie de V., érigée en baronnie vers 1570 en faveur de François de la Chapelle, était vassale de l'évêché du Mans par la baronnie de Touvoie, à charge par le seigneur de servir le prélat une fois par an depuis son entrée dans son diocèse, avec armés et chevaux, quinze jours à ses propres dépens et huit jours défrayé. L'évêque, de son côté, devait protection à son vassal. Cette vassalité est reconnue sans interruption du XIII^e^ au XVI^e^ s. Depuis l'érection en baronnie, les aveux sont rendus au comte du Maine.

Une charte de Maurice, évêque du Mans, de 1226, cite parmi les vassaux du seigneur de Varennes ceux de la Motte, de Chantepie, de la Macheferrière, de Martigné (Avessé), de la Glacerie, de Souligné, Juhel de Tillie, Guillaume d'Épaulfort. La châtellenie de Poillé y fut unie au commencement du XIV^e^ s. Le domaine comprenait en 1530 : « moulin sur la rivière de Trullon, les mestairies de la Cour, de la Perrière, des Granges, le domaine de la Morinière, le bois d'Épineu contenant cent journaux. » On parle en 1403 d'un domaine de Saint-Martin.

Quant au château lui-même, c'est au XIII^e^ s. un hébergement avec son domaine, *hebergamentum et masuram in qua situm est.* L'aveu de 1403, rendu par Séguin l'Enfant à l'évêque Adam Châtelain, traduit et explique : « Je advoue à tenir à foy et hommage simple mon hébergement de Varennes et la masure en laquelle il est sis, et en laquelle je tiens de terres arables que mon mestayer laboure cinquante journaux, de prez euvre à trois hommes faucheurs, de groux boys, de hayes, de plesses à connins et de pasture, soixante journaux, la rivière de Trullon, l'estang, mon hébergement d'Espineu, four à ban, pressoir à ban, vignes, estangs, moulins, garennes à toutes bestes, seigneurie paroissiale. » En 1487, Hardouin l'Enfant mentionne plus sommairement « son chastel, chastellenie et hébergement de Varennes, avec les douves, fossez, jardins, vergers, le tout contenant six journaux, y compris moulins, estang, pescherie, rivière. » Vers 1570, François de la Chapelle, en faveur duquel la terre fut érigée en baronnie, reconstruisit ou augmenta au moins le château ; il reste encore quelques vestiges de son œuvre. Lui-même y fut assailli, vers la fin des guerres de religion, par Georges Le Clerc, frère du seigneur de Juigné ; il s'échappa, mais sa femme et ses enfants y furent pris, mis à rançon, et le château fut dévasté.

En 1688, alors que le château, déjà bien délaissé, va être totalement abandonné de ses nouveaux maîtres, on y remarque « plusieurs bâtiments irréguliers enfermant une cour, dont la porte d'entrée avec pont-levis et planchette est tournée au midi ; des fossés secs, un grand escalier à pans voûté, une petite chapelle dont partie de la couverture est tombée, un jeu de longue paulme. Sur la pointe du rocher, sur la rivière, est bâtie une petite chapelle, une chambre à feu, un grenier dessus, un four au bout y joignant, nommé l'Hermitage de Saint-

Philbert, plus loin est la chapelle du village. » L'ermitage de Saint-Philbert était dû sans doute à Philbert de la Chapelle.

Un château moderne, mais de style antique, d'architecture militaire, a été construit depuis cinquante ans sur les anciennes fondations. Une belle et monumentale boiserie ancienne, habilement restaurée, orne la cheminée d'une des salles, dont les plafonds, à soliveaux et parquets apparents, sont d'un effet très décoratif.

Seigneurs : Foulques l'Enfant est bienfaiteur de l'abbaye d'Étival, témoin en 1196 et 1199 des actes par lesquels Guy VI remet au clergé les droits de main-morte et fait sa paix avec Hamelin l'Enfant, figure de 1190 à 1219 dans plusieurs chartes du prieuré d'Auvers-le-Hamon, fonde le prieuré de Varennes, 1207 ; rend hommage à l'évêque du Mans, 1226 ; scelle à Varennes un acte de Guérin du Mortier, son neveu, en faveur de Savigny, 1238. — Foulques l'E. est cité au cartulaire de la Couture de 1281 à 1292. — Séguin l'E., protestataire avec la noblesse du Maine contre les prétentions de Charles de Valois, aurait, d'après le Livre rouge, présenté en 1304 à Pierre Gougeal copie de l'aveu de 1226. Cette date est fausse ; Pierre G. ne fut évêque du Mans qu'en 1313. Séguin vivait en 1340 et devint par alliance seigneur de Poillé. — Foulques l'E., cité en 1350, épousa Isabeau de Quatrebarbes, veuve de Jean de Vaiges, et qui décéda en 1362 à Varennes. Il céda en 1372 à Séguin de Mellay la sénéchaussée de Champagne-Hommet, telle que ses prédécesseurs l'avaient eue et exploitée, excepté une foi et hommage pour le féage de Vion. On l'accuse en 1370 d'avoir fait une saisie à Poillé, au fief du commandeur de Thévalle. Il vivait en 1394. — Séguin l'E. fait aveu en 1398 à la baronnie du Château-du-Loir pour sa châtellenie de Mayet, et à Touvoie pour Varennes en 1403, reçoit celui du prieur de Varennes en 1409, a la garde de Jeanne Rabault, fille de Guillaume R. et de Perrine d'Ivoy, 1417, est lui-même, comme insensé, en 1427, sous la curatelle de Jean de Champagne, probablement son beau-frère, car il avait épousé Marie de Champagne, morte en 13 82. — Jean l'E. épousa Colette de Rouvres, laquelle, veuve dès 1440, convola avec Guichard Le Vayer, seigneur de Ballée. — Hardouin l'E., seigneur de Varennes, 1453, est accusé en 1470 par le prieur de Varennes d'avoir usurpé sur lui une touche de bois, et malgré ses menaces et violences obligé de reconnaître son tort. Jeanne de Garguesalle, sa première femme, ne put être enterrée dans l'église de Poillé en 1502 qu'après une bataille en règle livrée contre les partisans du seigneur de Juigné. Il épousa en secondes noces Yolande du Boisbeaufray, qu'il laissa veuve, non en 1520 comme le porte une épitaphe faite après coup, mais après 1508 ; elle vivait encore en 1539. — Foulques l'E., marié en 1484 à Françoise de Thévalle, mourut en 1514, et sa veuve convola avec François de la Chapelle, frère de son gendre. — Foulques l'E., notoirement prodigue, était en 1514 sous la tutelle de Jean de la Chapelle, son beau-frère ; il mourut sans enfants en 1519. — Jean de la Chapelle, mari de Christophette l'Enfant, sœur unique du précédent, morte le 10 juillet 1570, veuve depuis 1543. — Antoine de la C., marié le 18 mai 1538 à Renée d'Anthenaise, dame du Faux, mort en 1560. — François de la C. épousa en 1569 Renée de Launay, fille du seigneur de Chesneru et de l'Échigné, fit ériger Varennes en baronnie ; il mourut le 6 septembre 1606. — Philbert de la C., fils aîné, mourut lui-même dès 1611, laissant deux filles de Renée Ferré, fille du seigneur de Coutures (Anjou), qu'il avait épousée le 12 décembre 1599. — Claude de Beaumanoir épousa Renée de la Chapelle, l'aînée, en 1615. Les tombes des seigneurs de Varennes depuis Foulques l'Enfant († 1362) sont dans la chapelle du prieuré, mais toutes celles antérieures au XVII^{e} s. ont été faites après coup et les épitaphes ne sont pas exemptes d'erreurs. Celle de Claude de Beau-manoir et de sa femme, avec leurs écussons, en marbre noir, élevée sur quatre colonnes, est plus monumentale. On y lit, avec leurs titres et qualités, la date de leur décès : le 6 février 1654 pour l'un, le 27 mars 1672 pour l'autre. — Claude de B. vit saisir par des créanciers le domaine et château de Varennes aussitôt après le décès de sa mère, et mourut lui-même âgé de cinquante-quatre ans le 10 mai 1676 ; il fut enterré à la cathédrale du Mans, laissant de Marie de Neuchèze, pour principale héritière, Marie-Claude de B., qui épousa au mois d'octobre 1680 Pierre-Emmanuel de Thibault de la Roche-Tulon, mais ne fut point dame de Varennes. — Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, est baron de Varennes vers 1679, et mourut le 29 août 1701. Il avait eu de Françoise-Paule-Charlotte d'Albert de

Luynes Anne-Charlotte, mariée en 1694 à Louis de la Châtre, qui hérita de son frère Emmanuel-Henri, mort deux ans après leur père. Anne-Charlotte mourut en 1725, cinq ans avant son mari. — Louis-Charles de la Châtre, marié en 1723 à Marie-Élisabeth Nicolaï, fut tué en 1734 au combat de Parme. — Charles-Louis de la C. épousa en 1744 Élisabeth-Louise d'Harville des Ursins, qui porta sa tête sur l'échafaud le 10 avril 1793, l'année même où son mari mourut. Dès l'année 1775, il avait donné la terre de Varennes et ses annexes à Claude-Louis, son fils, qui épousa en 1778 Charlotte-Louise-Aglaé Bontemps. Les noms de ces deux derniers furent gravés en 1780 sur une cloche d'Épineu. Le château, vendu nationalement pour 44.800 ℔ à M. René-Étienne Perrier, qui l'habitait en 1818, fut racheté en 1820 pour 100.000 fr. par l'ancien propriétaire, alors ministre d'État, au nom de Louis-Joachim du Boisjourdan, maire de Château-Gontier, qui revendit deux ans après à Étienne-Louis Le Monnier de Lorière, créateur du château moderne.

Dès avant la fondation du prieuré de Varennes, les religieux de Château-l'Hermitage possédaient à Épineu des biens que le prieur Aucher donnait à rente vers 1190 pour 27 sols à Robert d'Épineu, chevalier. Foulques l'Enfant fonda le prieuré, en 1209, sous le vocable de sainte Catherine, en le rattachant à Château-l'Hermitage. Pour indemniser le curé d'Épineu, il lui abandonna la dîme de sa terre jusqu'au Treulon, celles de l'autre rive devant appartenir au nouveau prieuré-cure, avec des clauses spéciales pour les vignes qui pourraient être mises en labour ou *vice versa.* Les paroissiens d'Épineu ne pouvaient en droit se fixer sur le territoire de la nouvelle paroisse. Quand le prieur ne résida plus, un prêtre desservit la chapelle et administra les sacrements. Jean Dugué, prieur en 1468, ajouta trois messes aux deux ordinaires de la fondation primitive. En 1403, Séguin l'Enfant avait promis deux cierges d'une livre au grand autel, deux cierges d'une demi-livre aux deux petits autels et une torche pour l'élévation de la messe, à condition qu'on lui abandonnerait le luminaire des obits et services de la famille seigneuriale.

Le prieur avait un fief avec « buisson défensable ès plesses et broussils dudit lieu, » et la métairie d'Épinoyaux, elle-même jouissant de justice foncière. La chapelle existe encore avec les monuments des anciens seigneurs, ses trois autels, dont deux sont appuyés à la balustrade qui sépare le chœur de la nef. Une statue de la Vierge en terre vernie est intéressante, quoique détériorée. L'édifice, avec son pignon occidental bas, d'une largeur disproportionnée, semblerait d'une époque antérieure à 1207 si l'on n'avait des exemples de la persistance du style roman dans notre région, même au delà de cette date. Le presbytère, qui était proche, fut vendu nat^{t}, le 31 mars 1792, pour 3.300 ℔. Le cimetière, utilisé encore en 1650, entourait l'église, que l'on dit située en 1468 « sur le chemin Boulonnois. »

La chapelle de Saint-Louis, dont une longue inscription placée dans le chœur, au côté de l'épître, rappelle la fondation, était un bénéfice distinct.

Prieurs : *Julien,* 1238. — Robert de *Pincé,* « rectour de l'église, » 1371. — Berthelot *Bobet,* 1395. — Julien des *Arcis,* 1409. — Jean *Bardanne,* 1445, 1458. — Jean *Dugué,* 1468, 1470. — Jean *Segraie,* 1476, 1478. — Robert *Salmon,* 1499, 1502. — Guillaume de *Germaincourt,* 1512, 1527. — Pierre *Blanchard,* sous-prieur de Château-l' Hermitage, 1527, † 7 janvier 1553. — Michel *Teillé,* successeur du précédent dans ses deux bénéfices, † 28 avril 1558. — Pierre *Courapied,* incapable, pour avoir déserté le couvent de Château-l'Hermitage, 1574. — Fouquerand *Coupperie,* 1574. — Jean *Alexandre,* résignataire de François Crap…, 1579. — Jean *Cesneau,* chanoine du Mans, 1579, 1583. — Julien *Martin,* de Maresché, 1583, 1621. — Julien *Martin,* étudiant au collège des Jésuites de la Flèche, 1621, 1630. — Noël *Martin,* 1630. — Nicolas de *Meignen,* 1638. — Nicolas *Martin,* de la paroisse du Breil, 1638. — Jean-Baptiste de *Beaumanoir,* chanoine du Mans, 1661. — Mathurin *Chevalier,* 1686. — Mathurin *Mulot,* 1686, 1690. — Jacques du *Boismotté,* vicaire général, archidiacre de Passais, novembre 1690-9 janvier 1699. — Jacques du *Boismotté,* neveu du précédent, curé de Marolles, 1699. — Charles du

Boismotté, curé de Saint-Julien-du-Terroux, refusé étant sous le coup d'une information criminelle devant l'officialité, obtient le visa de l'archevêque de Tours, 1701. — Pierre *Martin,* pourvu par décès de N. du Boismotté, 2 avril 1701, réside à l'abbaye du Bourg-Moyen de Blois, † 1743. — Jacques *Martin,* de Château-l'Hermitage, 1743, puis de Saint-Gérard de Limoges, 1752, démissionne, 1787. — Élie *Dubreil,* à l'abbaye de N.-D. du Ham, 1787.

Arch. nat., X/2a. 39 ; X/1a. 9.191, f. 95 ; LL. 1.468 ; P. 345, f. 22 ; 1.424, f. 292, Inv. du Château-l'Hermitage qui indique quatre liasses dont l'une de soixante-dix-neuf pièces, du XIII^{e} au XVIII^{e} s. concernant Varennes. — Arch. de la S., G. 9 ; chart. de Bellebranche. — *Revue du Maine,* t. XLV et XLVI. — *Cart. de la Couture.* — Bibl. du Mans, *Maine,* 686. — Chart. de Juigné.